

Taux d'effort énergétique moyen par ménage dans les logements et pour les déplacements domicile-travail en 2008¹

Double Taux d'effort énergétique (TEE) :

Ce sont les dépenses en énergie logement-déplacements professionnels rapportées aux ressources du ménage.

Dans cette étude, ce taux correspond au pourcentage du revenu médian dédié aux énergies dans le logement (chauffage, électricité, cuisson, eau chaude sanitaire principalement) et pour les déplacements domicile-travail.

Vulnérabilité énergétique :

Cette étude part de l'hypothèse que **les ménages les plus vulnérables en Rhône-Alpes sont ceux dont ce double taux d'effort énergétique est supérieur ou égal à 14 %.**

Méthodes et sources

La double vulnérabilité est obtenue en additionnant les taux d'effort énergétique pour les déplacements domicile-travail et pour les logements (voir fiches correspondantes).

Résultats pour la Savoie

En dépassant le seuil de 14%, **66% des communes de Savoie sont en situation de double vulnérabilité énergétique (201 sur 305).**

Parmi celles-ci, sont concernées les secteurs des Bauges, de l'Avant-Pays Savoyard, le Gelon-Coisin et la Haute Maurienne dont 38 communes atteignent des taux de 18% et plus (5 dépassent même 20 %).

A l'inverse, ce sont les secteurs de la Cluse de Chambéry, de la Combe de Savoie et des communes supports de stations de ski qui sont les moins vulnérables.

1 source : rapport M.Bourrat dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du Schéma Régional Climat Air Energie Rhône Alpes – août 2011